

■ **AGG Courtag** SA, à Grandvaux, CH-550-1032223-1, gestion et acquisition de portefeuilles d'assurances (FOSC du 16.11.2005, p. 15). Procuration collective à deux est conférée à Gapany Marinette, d'Echarlens, à Bussigny-près-Lausanne.
Journal no 4249 du 03.04.2007
(03878896 / CH-550.1.032.223-1)